

Trimestriel

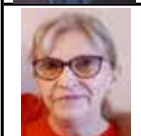
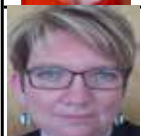
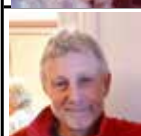
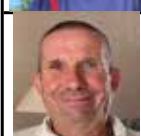
4/2025



<http://cercle-marcheurs-saive.be>

BE95 0680 6360 6058 Cercle des Marcheurs de Saive 4030 Grivegnée

Les membres du conseil d'administration

	Président	Serge PIRAUX	Rue de la Clef, 40 4633 Melen 04/377.38.21 crmsaive@gmail.com
	Vice-Président Local matériel	Hubert MULLER	Place de la Concorde, 12 4671 Saive 04/362.23.89
	Secrétaire	Marie-Line UYTTEBROECK	R. au Puits de la Mine, 18 6630 Martelange 0486/83.54.91
	Trésorière	Nathalie NICOLAY	Clos des Farfadets, 27 4020 Wandre 04/370.22.39
	Affiliations/Assurances Contact intranet de gestion	Albert BARBIER	Av. J. Wauters, 62 4610 Beyne-Heusay 0475/61.35.06
	Adjoint Secrétaire	Marc COLLINET	R. au Puits de la Mine, 18 6630 Martelange 0496/39.59.68
	Adjointe assurances affiliations/intranet	Marie-Claire PIRSON	Rue des Priesses, 334 4400 Flémalle (MLL) 0475/37.00.64
	Editeur périodique	Daniel VOETS	Rue des Priesses, 334 4400 Flémalle (MLL) 0472/47.79.91
	Gestion vêtements	Denis FRAIKIN	Rue Cohy, 5 4671 Saive 0478/55.78.89
	Responsable circuits/fléchage	Michel MAIGRIE	Rue des Anémones, 9 4671 Saive 0495/38.71.36
	Membre	Patrice DUMONT	Rue Champ du Pihot, 17 4671 Saive 0474/49.27.36
	Hors comité Gestion du site internet	Christian DENOISIEUX	

Vous trouverez dans ce numéro :

Organigramme	2
Sommaire	3
Compte rendu des réunions du comité	4 à 10
Au sein du club et remerciements Mokamo	11 à 14
Notre jeux concours	15
Agenda	16
Le coin des longues distances	17 à 18
Anniversaires	19
Les Euroclubs	20
Bulletin d'inscription (nouveaux membres)	21
Bulletin d'inscription (membre sympathisant)	22
Rosette Frino sur les chemins de Compostelle	23
Dernières modifications calendrier 2025	24

Aux marcheurs de longues distances (42 km et +)

Il vous est rappelé qu'il vous incombe de me signaler vos marches LD
afin de pouvoir les publier dans ce tableau.

A noter qu'il est plus facile pour moi que vous m'envoyiez fin de période l'ensemble
de vos marches plutôt que de m'envoyer un mail après chaque marche

Merci de me faire parvenir vos LD par mail pour la date du **15 DECEMBRE au plus tard**

Précisez : date de la marche, club organisateur, distance parcourue
et ceci à l'adresse mail : **dvdroopy@gmail.com**

Daniel

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE COMITÉ DU 16 JUIN 2025

Présents : Hubert Muller, Marie-Line Uyttebroeck (en visioconférence), Nathalie Nicolay, Albert Barbier, Marc Collinet (en visioconférence), Marie-Claire Pirson, Daniel Voets, Denis Fraikin, Michel Maigrié, Patrice Dumont

Excusé : Serge Piraux

1. Approbation du précédent compte-rendu

- Le compte-rendu de la réunion du 23/05 est approuvé.

2. Marche « la Sylvatienne » le 05/07/25

- La plupart des postes ont trouvé preneur. Il reste toutefois quelques places vacantes pour lesquelles on cherche encore des bénévoles (notamment le comptoir alimentation et le parking).
- Un inventaire des boissons et de l'alimentation restantes dans le local sera fait.
- A commander (liste non exhaustive) :
 - 200 gaufres (Denis),
 - 20 tartes au riz (Marie-Claire),
 - 300 saucisses,
 - crudités,
 - pommes de terre,
 - baguettes,
 - beurre,
 - 2 pains pour vendredi soir.
- **ATTENTION** : il semblerait que la boulangerie « Simple et Bon » sera en congés annuels le jour de notre marche.
- Nathalie imprimera les carnets de commande pour les personnes faisant le service à table.
- Qui se charge de commander de la Boca ?
- Les gobelets en carton sont légèrement plus chers que les gobelets en plastique. Cette hausse de prix n'affecte pas significativement le prix de vente des consommations. L'aspect environnemental est également à prendre en compte.
- En ce qui concerne les marcheurs qui désirent réserver un repas, un système avec tickets doubles numérotés est à mettre en œuvre.
- Les véhicules roulant les jours avant, pendant et après la marche sont à assurer ; les informations sont à communiquer à Albert.

3. Car Larochette le 27/04/25

- Bénéfice de 145 €.

4. Assiette froide post-prologue de « la Sylvatienne » le 07/06/25

- Bilan en attente.

5. Marche guidée à Aywaille le 09/06/25

- 42 personnes ont participé à cette marche, ce qui correspond à une recette de 240 € pour les inscriptions.
- Bilan en attente.

6. Verre de l'amitié à Hauset le 22/06/25

- Il remplacera le verre de l'amitié qui était prévu à la marche de Malmedy, annulée. Michel et Hubert s'en occuperont.

7. Car à Couvin le 19/07/25

- 12 inscrits à ce jour.

8. Car à Freiamt-Mußbach (D) les 06 et 07/09/25

- 41 inscrits à ce jour.
- Il reste 4 chambres libres de 2 personnes ; on cherche des candidats au voyage. Si on ne trouvait personne, on risque une lourde perte.
- Que faire si le nombre d'inscriptions n'augmente plus ? On annule le voyage et on essaie de récupérer l'acompte versé pour le car (env. 800 €) ?

9. Calendrier 2026

- Il semble que la proposition de calendrier contienne des informations qui sont encore à adapter (marche des Forts en lieu et place de Martelange - Saive les 9 et 10/01/26, marche guidée à Eupen à la Pentecôte).
- Comme nous ne pourrons plus organiser la « Sylvatienne » au départ de la caserne le premier week-end de juillet, nous avons loué la salle Fricaud-Delhez à Blegny.
- Certains membres du comité pensent qu'il faudrait réduire le nombre de nos organisations (9 marches ou balades en 2025 !) afin d'alléger quelque peu notre charge de travail.

10. Local CRMS

- SUSa a acheté le sous-sol où notre local se trouve. Il est donc probable que nous devrions évacuer le matériel vers un autre endroit ou payer une location au nouveau propriétaire.
- Autre possibilité : locaux dans l'Ecole d'Enseignement Spécialisé de Saive ?
- Nous cherchons une solution.

11. Divers

- La question se pose de savoir si ce serait intéressant pour notre club de devenir une ASBL, comme c'est le cas actuellement pour plusieurs autres clubs. Nous rencontrerons Martine Maron (Mortier c'est l'Pied) à ce sujet le 14/07 si cette date lui convient.
- Il serait pertinent de relire les différentes pages de notre site internet ainsi que nos statuts afin de voir si tout est à jour et pertinent. Nous en discuterons et enverrons nos remarques éventuelles à Christian.
- Un dossier à l'attention de la province est à compléter ; celui-ci nous donnera droit à des subsides. Serge s'en occupera.
- Michel signale que la marche Télémie à Blegny en février respecte les conditions pour être reconnue par notre club.

12. Prochaine réunion : le vendredi 29/08/25 à 20h00 dans le local du CRMS.

Marie-Line UYTTEBROECK
Secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 14 JUILLET 2025

Sujet : éventuel passage de notre club en asbl

Présents : Serge Piraux, Nathalie Nicolay, Albert Barbier, Marc Collinet, Marie-Claire Pirson, Daniel Voets

Invitée : Martine Maron (Mortier c'est l'pied)

1. Situation actuelle

- Actuellement, notre club est une association de fait. Celle-ci n'a pas de personnalité juridique et n'est pas soumise à une réglementation légale spécifique. Tous les membres peuvent voir leur responsabilité personnelle engagée, ce qui n'est pas possible dans une asbl, sauf si une fraude est établie.
- Les statuts établis dans le cadre de l'association de fait, sont nuls et non avenus d'un point de vue juridique.

2. Membres d'une asbl

- Des membres fondateurs doivent être désignés ; Ils constitueront l'organe d'administration.
- L'asbl doit comporter au moins deux membres. La loi distingue deux catégories de membres :
 - les membres effectifs ;
 - les membres adhérents.
- La loi définit les droits et les obligations des membres effectifs. Ils ont les droits les plus étendus dans l'asbl (p. ex. le droit de vote). Les droits et les obligations des membres adhérents sont déterminés par les statuts. Les candidats-membres peuvent donc savoir très clairement ce que l'on attend d'eux.

3. Statuts

- Les statuts sont les règles fondamentales de l'association. Ils décrivent les droits et les obligations des membres et de l'organe d'administration. Ils déterminent également qui peut devenir membre de l'asbl et de l'organe d'administration.
- Les membres fondateurs peuvent établir les statuts de leur asbl de manière libre. Les statuts doivent être établis par écrit.
- Lorsque les fondateurs ont rédigé et signé les statuts de l'asbl, ceux-ci doivent être publiés au Moniteur belge. Une asbl obtient la personnalité juridique le jour où elle dépose ses statuts et les actes relatifs à la nomination des administrateurs au greffe du tribunal de l'entreprise. Dès cette date, l'asbl existe en tant qu'être juridique à part entière. Les statuts pourront encore être modifiés plus tard.
- Les mentions suivantes doivent figurer obligatoirement dans les statuts :
 - les mots « association sans but lucratif » ou le sigle « ASBL »,
 - le nom de l'asbl,
 - l'indication de la Région dans laquelle le siège social de l'asbl est établi,
 - le but désintéressé que l'asbl poursuit et les activités qui constituent son objet,
 - les conditions et formalités d'admission et de sortie des membres,
 - les droits et obligations d'un membre adhérent,
 - les attributions et le mode de convocation de l'assemblée générale ainsi que la manière dont ses résolutions sont portées à la connaissance des membres et de tiers,
 - les règles concernant la nomination et la cessation de fonctions des administrateurs ; des règles concernant la durée de leur mandat sont aussi obligatoires,

6. Verre de l'amitié à Hauset le 22/06/25

- Il remplacera le verre de l'amitié qui était prévu à la marche de Malmedy, annulée. Michel et Hubert s'en occuperont.

7. Car à Couvin le 19/07/25

- 12 inscrits à ce jour.

8. Car à Freiamt-Mußbach (D) les 06 et 07/09/25

- 41 inscrits à ce jour.
- Il reste 4 chambres libres de 2 personnes ; on cherche des candidats au voyage. Si on ne trouvait personne, on risque une lourde perte.
- Que faire si le nombre d'inscriptions n'augmente plus ? On annule le voyage et on essaie de récupérer l'acompte versé pour le car (env. 800 €) ?

9. Calendrier 2026

- Il semble que la proposition de calendrier contienne des informations qui sont encore à adapter (marche des Forts en lieu et place de Martelange - Saive les 9 et 10/01/26, marche guidée à Eupen à la Pentecôte).
- Comme nous ne pourrons plus organiser la « Sylvatienne » au départ de la caserne le premier week-end de juillet, nous avons loué la salle Fricaud-Delhez à Blegny.
- Certains membres du comité pensent qu'il faudrait réduire le nombre de nos organisations (9 marches ou balades en 2025 !) afin d'alléger quelque peu notre charge de travail.

10. Local CRMS

- SUSA a acheté le sous-sol où notre local se trouve. Il est donc probable que nous devons évacuer le matériel vers un autre endroit ou payer une location au nouveau propriétaire.
- Autre possibilité : locaux dans l'Ecole d'Enseignement Spécialisé de Saive ?
- Nous cherchons une solution.

11. Divers

- La question se pose de savoir si ce serait intéressant pour notre club de devenir une ASBL, comme c'est le cas actuellement pour plusieurs autres clubs. Nous rencontrerons Martine Maron (Mortier c'est l'Pied) à ce sujet le 14/07 si cette date lui convient.
- Il serait pertinent de relire les différentes pages de notre site internet ainsi que nos statuts afin de voir si tout est à jour et pertinent. Nous en discuterons et enverrons nos remarques éventuelles à Christian.
- Un dossier à l'attention de la province est à compléter ; celui-ci nous donnera droit à des subsides. Serge s'en occupera.
- Michel signale que la marche Télémie à Blegny en février respecte les conditions pour être reconnue par notre club.

12. Prochaine réunion : le vendredi 29/08/25 à 20h00 dans le local du CRMS.

Marie-Line UYTTEBROECK
Secrétaire

ASBL et Association de fait : tableau comparatif

ASBL	Association de fait
L'ASBL est un groupement de personnes physiques ou morales (sociétés, associations,...) qui poursuivent un but désintéressé (but non lucratif).	L'association de fait est une association de personnes réunies par une passion commune.
Les ASBL sont régies par la loi du 27 juin 1921 . C'est d'ailleurs grâce à cette dernière qu'elles obtiennent la personnalité juridique.	En ce qui concerne l'Association de fait, elle n'est régie par aucune norme légale. Elle ne dispose d'aucune personnalité juridique.
L'ASBL ne peut pas procurer un gain matériel à ses membres. Attention , cela ne veut pas dire que l'ASBL ne peut pas réaliser un bénéfice !!!	Il n'y a aucune obligation à ce sujet. En effet, l'association de fait est libre de faire ce qu'elle souhaite avec son argent.
L'ASBL dispose d'une existence propre en tant que personne morale. La personnalité de l'ASBL est distincte avec celle de ses membres. Elle dispose d'un patrimoine propre qui ne peut être confondu avec celui de ses membres.	L'association de fait n'existe pas en tant que telle. Elle ne dispose pas d'un patrimoine propre et ce dernier peut être confondu avec celui de ses membres.
Il existe une protection juridique pour les fondateurs mais aussi pour les administrateurs de l'ASBL (assurance administrateur, collégialité du Conseil d'administration,...). Attention , n'oublions pas que les articles 1382 et suivants du Code civil (responsabilité civile) restent d'application pour tous les citoyens.	Pas de protection juridique et responsabilité plus importante pour les « fondateurs » mais aussi pour les personnes membres de l'association de fait.
Il y a une certaine rigueur qu'il est primordial de respecter (création de statuts, Assemblée générale ordinaire, dépôt statuts au greffe du tribunal de commerce,...).	Pas de dispositions particulières. Néanmoins, afin d'éviter d'engager son propre patrimoine et sa propre responsabilité, il faut impérativement avoir une rigueur dans la gestion de son association de fait.
Les ASBL peuvent bénéficier de subsides (voir Modules Messieurs Garin et Deneyer) mais aussi d'aides à l'embauche (PTP, APE/ACS,...).	Difficulté d'obtenir un subside et pas de possibilité d'obtenir une aide à l'embauche.
Il existe un coût pour la création des statuts mais également lors de toutes modifications obligatoires au greffe du tribunal de commerce : • Constitution ASBL : ²⁴⁰ 147,50 TVAC • Modification greffe: 162,99 162,99 TVAC	Pas de coût de création, ni de modification.
De plus, l'ASBL est plus fiable pour traiter avec les tiers. En effet, cette dernière de part sa propre personnalité juridique peut assignée en justice mais peut également être assignée en justice.	N'ayant aucune reconnaissance propre, l'association de fait ne peut ni assigner en justice ni être assignée en justice. Difficulté pour les tiers de pouvoir se retourner en cas de dommage/préjudice.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE COMITÉ DU 2 SEPTEMBRE 2025

Présents : Serge Piraux, Hubert Muller, Marie-Line Uyttebroeck (en visioconférence), Nathalie Nicolay, Albert Barbier, Marc Collinet (en visioconférence), Marie-Claire Pirson, Daniel Voets, Denis Fraikin, Patrice Dumont

Excusé : Michel Maigrié

1. Approbation du précédent compte-rendu

- Le compte-rendu de la réunion du 16/06 est approuvé.

2. Assiette froide le 07/06/25 - marche guidée à Aywaille le 09/06/25

- Dépense de 55 € pour les deux organisations combinées.

3. Marche « la Sylvatienne » le 05/07/25

- Bénéfice de 3610 €.
- Quelques remarques ont été faites lors du débriefing :
 - matériel supplémentaire à acheter (une paire de ciseaux de grande taille, une planche à découper et des sacs poubelles roses),
 - répartition des marchandises entre les contrôles et la salle à modifier,
 - fûts de Val-Dieu et deux frigos supplémentaires à demander au brasseur,
 - trop de personnel dans certains contrôles.

4. Car à Couvin le 19/07/25

- Bénéfice de 31 €.

5. Barbecue à Richelle le 16/08/25

- 90 personnes présentes.
- Bénéfice de 12 €.
- Où organiserons-nous en 2026 ? Les idées sont les bienvenues.

6. Salon des Sports et des Associations à Blegny le 31/08/25

- 50 clubs de l'entité étaient présents.
- Nous avons rencontré les autorités communales (bourgmestre et échevins).

7. Marche guidée à Saive le 18/09/25

- Départ à la brasserie « les trois châteaux ».
- Inscriptions à partir de 9h15 (2 €).
- Départs à 10h00 pour les 15 km et 11h30 pour les 5 km.

8. Prologue de la marche de l'Armistice le 18/10/25

- Les distances de 4, 8, 13, 21, 42 et 52 km seront proposées avec préinscription obligatoire pour les grandes distances.
- Les heures de départ doivent encore être déterminées.
- Le prologue sera suivi d'un buffet fromage à 18h30 (apéritif à 18h00).
- Les véhicules effectuant le ravitaillement, sont à assurer ; les informations sont à communiquer à Albert.

9. Marche de l'Armistice les 08 et 09/11/25

- Le repas du vendredi soir (plat, dessert et boisson) sera accessible aux membres du club travaillant à la préparation le vendredi, au prix de 7 €.
- Les points de contrôle sont connus :
 - Gemmenich, rue des Ecoles, 17,
 - Hombourg,
 - Aubel (garage),
 - Val-Dieu (Bergerie),
 - Mortroux (Knops),
 - Saint-Remy (foyer culturel),
 - Barchon (fort).
- Sept cars sont attendus (un le samedi, six le dimanche).
- Les gaufres aux fruits sont préférées aux tartes aux fruits.
- Nathalie s'occupe des tarifs (mi-octobre).

10. Car à Floreffe le 07/12/25

- Formulaire d'inscription à diffuser début novembre.

11. Marche des Forts – 100 km les 09 et 10/01/26

- Une salle est à trouver vers le 35^{ème} km.
- Le prix de l'épreuve est à déterminer.
- Que va-t-on remettre aux participants comme souvenir ? T-shirt, essuie-main ?

12. Car à Ramstein le 25/04/26

- Formulaire d'inscription à diffuser début novembre.

13. Passage de notre club en asbl

- Nous décidons de faire passer prochainement notre club en asbl.
- Nous contacterons Martine Maron afin d'obtenir un premier jet des statuts.
- L'adresse du siège sera chez Patrice Dumont à Saive.

14. Concours photos

- Les lots proposés sont les suivants :
 - deux places pour le banquet,
 - deux places pour le barbecue,
 - 30 euro-club,
 - 20 € sur un car d'un jour,
 - 15 euro-club.

15. Local CRMS

- Nous avons obtenu l'autorisation d'occuper un local dans l'Ecole d'Enseignement Spécialisé de Saive pour stocker notre matériel. Il nous faut encore trouver un local pour y mettre nos frigos et y tenir éventuellement nos réunions.

16. Divers

- Les codes-barres des clubs étrangers ont été mis à jour dans notre base de données pour le scanning des clubs.
- Le dossier à l'attention de la province a été renvoyé. Celui-ci nous donnera droit à des subsides.

17. Prochaine réunion : le **vendredi 19/09/25 à 20h00 dans le local du CRMS.**

Au sein du club

Le 19 juillet : car à Couvin



Le 16 août : marche à Richelle et barbecue



Le 31 août : salon des sports et des associations



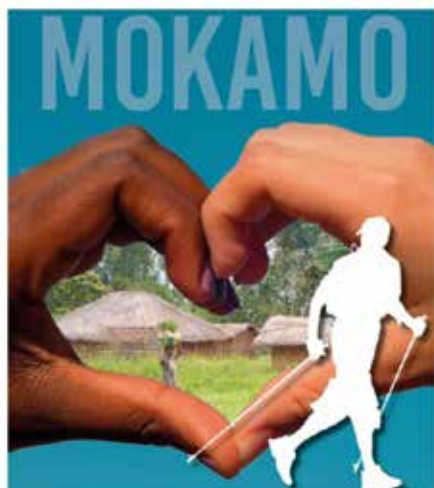
Le 18 septembre : marche guidée au départ de la caserne



Remerciements pour la marche " Projet MOKAMO " du 21 septembre 2025

Chères marcheuses, chers marcheurs,

Au nom du groupe « Projet MOKAMO », je tiens à vous remercier



chaleureusement pour votre participation et votre soutien lors de notre marche qui a eu lieu le 21 septembre 2025.

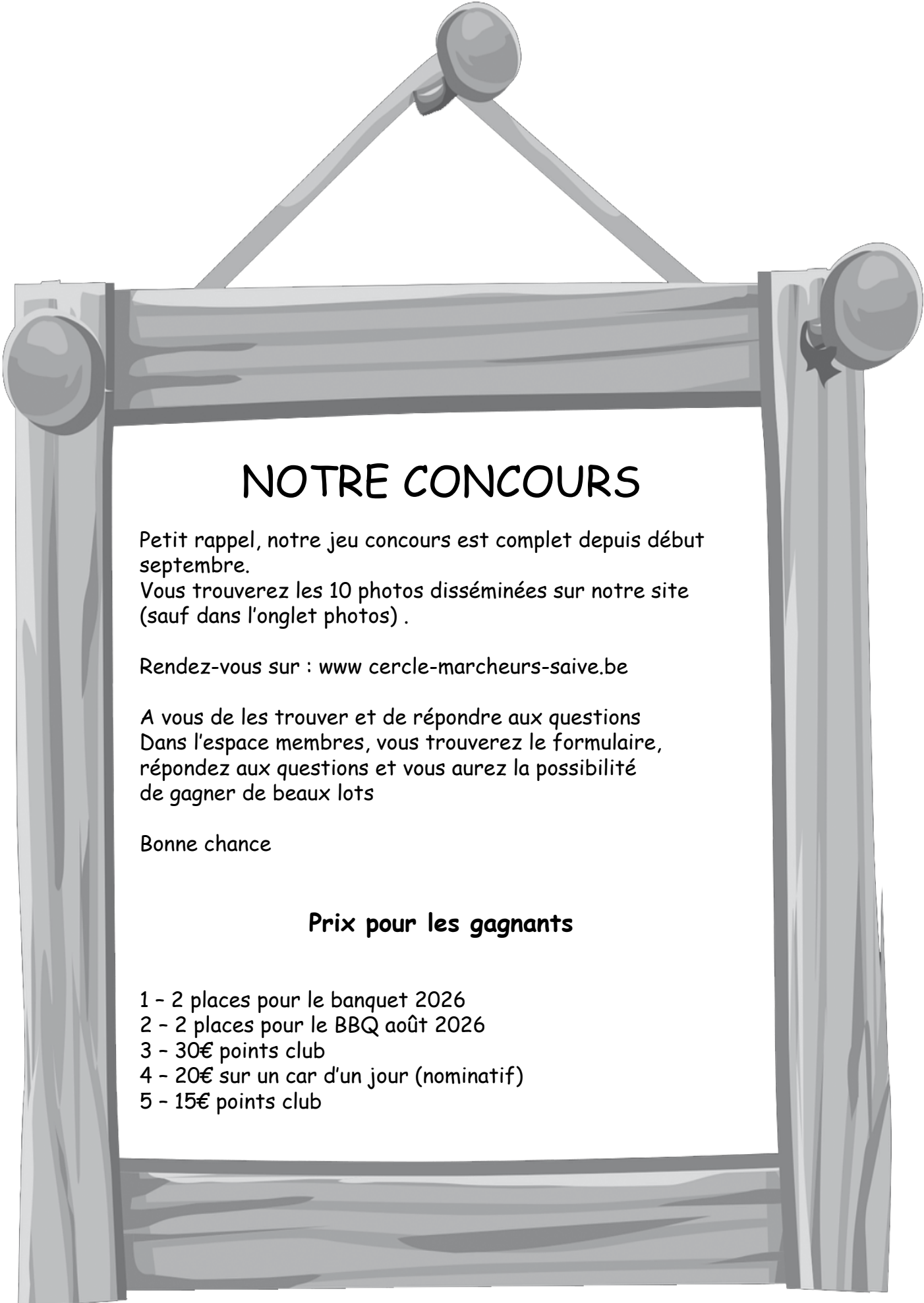
Votre présence a été essentielle pour le succès de cet événement et pour la promotion de notre association.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude au CRMS pour le prêt du matériel, qui a grandement contribué à l'organisation de cette marche.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à me contacter au 0478 55.78.89 .

Bien cordialement,

Denis FRAIKIN



NOTRE CONCOURS

Petit rappel, notre jeu concours est complet depuis début septembre.

Vous trouverez les 10 photos disséminées sur notre site (sauf dans l'onglet photos) .

Rendez-vous sur : www.cercle-marcheurs-saive.be

A vous de les trouver et de répondre aux questions
Dans l'espace membres, vous trouverez le formulaire,
répondez aux questions et vous aurez la possibilité
de gagner de beaux lots

Bonne chance

Prix pour les gagnants

- 1 - 2 places pour le banquet 2026
- 2 - 2 places pour le BBQ août 2026
- 3 - 30€ points club
- 4 - 20€ sur un car d'un jour (nominatif)
- 5 - 15€ points club

Agenda 2025

10 octobre	Réunion Comité
18 octobre	Prologue marche de l'Armistice et ensuite un repas fromage
20 octobre	Assemblée préparatoire à la marche de l'Armistice
08 novembre	Marche de l'Armistice 4 - 8 - 12 - 21 - 33 - 42 + Aachen-Saive 50 km
09 novembre	Marche de l'Armistice 4 - 8 - 12 - 21 - 33 - 42
29 novembre	Verre de l'amitié à Petit Rechain (Les Pieds Montois)
05 décembre	Réunion Comité
07 décembre	Marche à Floreffe et ensuite marché de Noël à Namur
28 décembre	Balade de fin d'année

Agenda 2026

09/10 janvier	Marche des Forts, 100 km
25 avril	Car à Ramstein
25 mai	Marche guidée à Eupen
04 juillet	Sylvatienne
17 septembre	Marche guidée (5 ou 10 km)
07/08 novembre	Marche de l'Armistice avec un 43 km le samedi

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS ULTERIEURES

Le coin des longues distances

Françoise BALTUS :

- 12/07 : Binche, Les marcheurs de la police de Binche, 100 km
- 21/07 : Biesen, Trans Limburg trail-Alden Biesen, 61 km
- 23/08 : Sourbrodt, Club des marcheurs des Hautes Fagnes, 42 km
- 24/08 : Luxembourg, Bettendorf CUP, 44 km
- 20/09 : Wihogne, les Pantouflards, 50 km

Marc COLLINET :

- 28/06 : Ocquier, Les bérets noirs, 44 km
- 29/06 : Angreau, El bottine qui bique, Dour, 42 km
- 11/07 : Binche, Les marcheurs de la police de Binche, 100 km
- 19/07 : Couvin, Les marcheurs de l'Eau Noire, Couvin, 50 km
- 20/07 : Xhoffraix, Club de marche des Charmilles, Xhoffraix, 42 km
- 26/07 : Ebenau (A.), Wanderfreunde Traunstein-Salzkammergut, 42 km
- 02/08 : Oupeye, La royale Godasse d'Oupeye, 42 km
- 09/08 : Aubusson - Puy de Sancy (Fr.), Union des audax français, 102 km
- 23/08 : Sourbrodt, Club des marcheurs des Hautes-Fagnes, 42 km
- 24/08 : Gilsdorf (Lx), Wanderfrënn «La Sûre» Bettendorf, 44 km
- 29/08 : Marche-en-Famenne, Les marcheurs de la Famenne, 101 km
- 31/08 : Dudelange (Lx), Gehansbiërgknappen 75 Butscheburg, 50 km
- 05/09 : Kessel-Lo, Hagelandse 101, 106 km
- 13/09 : Ladeuze, Le Roitelet, 51 km
- 20/09 : Nijmegen - Rotterdam (NL), Rotterdamse wandelsportvereniging, 160 km

Ludovic et Jacques POUPIER :

- 14/06 : Maffe, 50 km
- 02/08 : Oupeye, La royale Godasse d'Oupeye, 42 km (**uniquement Ludo**)
- 16/08 : Flawinne, 42 km
- 24/08 : Gilsdorf (Lx), Wanderfrënn «La Sûre» Bettendorf, 44 km
- 31/08 : Dudelange (Lx), Gehansbiërgknappen 75 Butscheburg, 42 km

Patrice DUMONT :

- 11/07 : Binche, Les marcheurs de la police de Binche, 100 km
- 26/07 : Butgenbach, 50 km
- 23/08 : Sourbrodt, Club des marcheurs des Hautes-Fagnes, 42 km
- 30/08 : Marche, 29e longue distance de la Famenne, Les Marcheurs de la Famenne, 50 km
- 06/09 : Freiamt, 5e Waldermarathon + 5 Nations Cup, Motorsport-Racing Team, 42 km
- 20-21/09 : 24 h de Liège, 102 km

Nicole GILLET :

- 31/08 : Dudelange, Gehansbiërgknappen 75 Butscheburg, 5 Nations Cup, 42 km
- 06/09 : Freiamt, 5e Waldermarathon + 5 Nations Cup, Motorsport-Racing Team, 42 km
- 17/09 : Prologue Armistice, Cercle Royal des marcheurs de Saive, 42 km
- 20-21/09 : 24 h de Liège, 70 km

Jean-Luc HANLET :

14/06 : Gulpen, 70 km

05/07 : Saive, Prologue, 55 km

11/07 : Binche, Les marcheurs de la police de Binche, 100 km

26/07 : Ebeneau, 42 km

31/07 : Saive, Prologue 52 km

07-10/7 : Vielt, 4 X 42 km

23/08 : Sourbrodt, Club des marcheurs des Hautes-Fagnes, 42 km

24/08 : Gilsdorf, Wanderfrënn Bettendorf, 5 N Cup, 48 km

31/08 : Dudelange, Gehansbiërgknappen 75 Butscheburg, 5 Nations Cup, 50 km

06/09 : Freiamt, 5e Waldermarathon + 5 Nations Cup, Motorsport-Racing Team, 42 km

20-21/09 : Liège, 24 h de Liège, 122 km

Huguette HUYNEN :

31/08 : Dudelange, Gehansbiërgknappen 75 Butscheburg, 5 Nations Cup, 42 km

06/09 : Freiamt, 5e Waldermarathon + 5 Nations Cup, Motorsport-Racing Team, 42 km

24/08 : Gilsdorf, Wanderfrënn Bettendorf, 5 N Cup, 48 km

17/09 : Prologue Armistice, Cercle Royal des marcheurs de Saive, 42 km

20-21/09 : 24 h de Liège, 70 km

Michel MAIGRIE :

11/07 : Binche, Les marcheurs de la police de Binche, arrêt après 52 km

06/09 : Freiamt, 5e Waldermarathon + 5 Nations Cup, Motorsport-Racing Team, 42 km

17/09 : Prologue Armistice, Cercle Royal des marcheurs de Saive, 42 km

André VANOORSCHOT :

05/07 : Saive, Sylvatienne, CRMS, 55 km

11/07 : Binche, Les marcheurs de la police de Binche, 100 km

19/07 : Xhoffraix, Les Charmilles, 42 km

02/08 : Oupeye, La Royale Godasse d'Oupeye, 42 km

23/08 : Sourbrodt, Club des marcheurs des Hautes-Fagnes, 42 km

20/09 : Wihogne, les Pantouflards, 50 km

Gaston ANDRIANNE :

05/07 : Saive, Sylvatienne, CRMS, 43 km

19/07 : Xhoffraix, Les Charmilles, 42 km

02/08 : Oupeye, La Royale Godasse d'Oupeye, 42 km

23/08 : Sourbrodt, Club des marcheurs des Hautes-Fagnes, 42 km

20/09 : Wihogne, les Pantouflards, 50 km

Marie-Claire PIRSON :

20-21/09 : 24 h de Liège, 52 km

Daniel VOETS :

20-21/09 : 24 h de Liège, 80 km

Hubert MULLER :

20-21/09 : 24 h de Liège, 75 km

Patrice VAN GOSSUM :

20-21/09 : 24 h de Liège, 104 km

David BRUCKMANN :

20-21/09 : 24 h de Liège, 59 km

Dylan DUMONT :

20-21/09 : 24 h de Liège, 67 km



OCTOBRE

le 02 Frederick Raymonde
 le 03 Julemont Jean-Luc
 le 06 Kirchner Serge
 le 15 Laffineur Sabine
 Raick Cécile
 le 19 Franckart Véronique
 le 20 Cuvelier Christophe
 le 27 Hausoul Marie
 Maigrié Michel
 le 30 Fontana Franca
 le 31 Mawet Liliane
 Legros Michel
 Lowet Josiane
 Lowet Monique

NOVEMBRE

le 01 Alkan Ayse
 le 03 Hubert Michèle
 le 04 Jolet Noel
 le 05 Gallo Giuseppe
 Jockin Nathalie
 le 06 Bourdouch Jacqueline
 le 09 Liégeois Léon
 le 10 Dothée Bruno
 le 13 Philippe Jessica
 le 16 Villers Josiane
 le 17 Cadot Eric
 le 19 Pirson Marie-Claire
 Charue Nathalie
 Gofflot Edem
 Voets Daniel
 Bruckmann David
 le 22 Mattys Sauvage Sylvie
 le 24 Hontoir Michel
 Cornette Tanja
 le 26 Peree Roger
 le 28 Gofflot Laeticia

DECEMBRE

le 01 Lempereur Julie
 Rorive Patrice
 le 03 Elifoglu Canan
 le 04 Jolis Francis
 le 06 Chantal Niederprum
 le 07 Brusca Maria
 Braun Petra
 le 08 Legros Hugo
 le 09 Léonard Sabine
 le 10 Fairon Marie-Louise
 le 11 Huynen Michaël
 le 12 Backes Nathalie
 le 13 Sammali Anna
 le 14 Hugon Audrey
 le 15 Nicolay Nathalie
 le 16 Vanoorschot André
 le 17 Deprez Didier
 le 19 Mawet Joffrey
 le 20 Di Luzio Aurélie
 le 22 Leclerc Michel
 le 28 Smette Michele
 Keydener Mary
 Waroquier Pascal
 le 29 Gauer Stephan



Nous avons une pensée toute particulière pour Michel HONTOIR et pour tous ceux ou celles qui ont souffert ou qui souffrent, ou qui ont perdu un être cher. Nous nous associons à leurs souffrances et leur souhaitons le courage nécessaire afin de connaître des jours meilleurs

Euros Clubs 2025

N°	Situation au 22/09/2025	Reste
25	NOM + Prénom	(€)

	AMBROSOLI Josette	22,00
	ANDRIANNE Gaston	0,00
	BAAR Florence	0,00
	BALTUS Francoise	40,00
	BARBIER Albert	18,00
	BEAUMONT Thierry	74,00
	BEUSEN Alain	8,00
	BOURDOUCH Jacqueline	65,00
	BRUCKMANN David	15,00
	CHECHINA Olga	4,50
	COLLINET Marc	73,00
	COUNEN Christian	0,00
	DARIMONT Patricia	8,00
	DELINAOUM Vassiliki	18,00
	DENOISIEUX Armand	0,00
	DUMONT Patrice	15,00
	DUPONT Anne	0,00
	DUSSAUSOY Jean Marie	21,00
	ELIFOGLU Canan	7,50
	ELIFOGLU Reside	34,50
	FAGIANA Graziella	0,00
	FAIRON Marie-Louise	0,00
	FASANOTTI Sandra	7,50
	FONTANA Franca	4,50
	FRAIKIN Denis	5,00
	FRANCKART Véronique	15,00
	FRINO Rosette	28,50
	GABRIEL René	19,00
	GALLO Guiseppe	18,50
	GILLET Nicole	75,50
	GODEFROID Joseph	30,00
	GRILLI Agnès	0,00
	HANLET Jean	17,50
	HAUSOUL Marie	33,00
	HENRY Yves	33,00
	HONTOIR Michel	32,50
	HUBERT Michèle	21,00
	HUYNEN Huguette	24,00
	IABONI Maria	0,00
	JOLIS Francis	9,50
	KEYDENER Etienne	10,00
	KEYDENER Michelle	0,00
	KEYDENER Marie	53,50
	KEYDENER Myriam	0,00

Euros Clubs 2025

N°	Situation au 22/09/2025	Reste
25	NOM + Prénom	(€)

	LAVALLEE Jeanne	8,00
	LEMPEREUR Julie	1,00
	LEMPEREUR Ludovic	25,00
	LEONARD Sabine	6,50
	LIMBOURG Isabelle	0,00
	LOUWETTE Robert	9,00
	LOWET Josiane	10,00
	LOWET Monique	11,00
	MAIGRIE Michel	94,00
	MALHERBE Noëlle	13,50
	MARECHAL Jean-Pierre	10,00
	MEAN Guislaine	3,50
	MINASOLA Vita*	13,50
	MOSSAY Hortense	33,00
	MOSSAY Marie-Rose	21,00
	MULLER Hubert	80,00
	NYSSSEN François	11,00
	PAQUOT Ingrid	2,00
	PEREE Roger	16,00
	PHULIPPE Jessica	9,50
	PINSART Marc	8,50
	PIRAUX Serge	0,00
	PIRSON Marie-Claire	48,00
	POUPIER Jacques	45,50
	POUPIER Ludovic	38,00
	PROES Paulette	34,50
	REWEGHS Monique	26,00
	RIKIR Dominique	8,00
	SMETS Fernande	24,00
	SMETTE Michèle	2,50
	SORBIAN Joseph	31,50
	SORBIAN Marie-Anne	32,50
	THONET Clara	1,50
	THONNARD Janine	0,00
	UYTTEBROECK Marie Line	28,00
	VANDERLINDEN Frédérique	36,00
	VANGOSSUM Patrice	46,50
	VANHIEL Gérard	0,00
	VANOORSCHOT André	0,00
	VANOORSCHOT Denise	1,50
	VERVIER Séphora	3,00
	VERVIERS Gilberte	14,50
	VOETS Dabiel	83,00
	WILLAIN Georges	0,00

BULLETIN D'INSCRIPTION (nouveau membre)

A renvoyer à : **M. Albert BARBIER** **Mme Marie-Claire PIRSON**
Avenue Joseph Wauters, 62 Rue des Priesses, 334
4610 BEYNE-HEUSAY 4400 FLEMALLE

GSM : 0475/61.35.06 GSM : 0475/37.00.64

E-mail : baral07171943@gmail.com mcpirson@gmail.com

Ce bulletin peut également être remis à un membre du Comité qui transmettra.

La cotisation pour l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre inclus) est de 7,5€ et de 6,25€ pour les enfants de moins de 12 ans au moment de l'inscription.

La cotisation est à verser au n° compte **IBAN : BE95 0680 6360 6058 - BIC : GKCCBEBB**
de : **Cercle des Marcheurs de Saive - 4030 Grivegnée**
ou en liquide auprès d'un membre du Comité qui transmettra à la Trésorière.



A, le / /

Avez-vous été affilié dans un autre club de la FFBMP depuis 2017 : oui / non

Avez-vous déjà un numéro de matricule FFBMP : oui / non Numéro :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Sexe : M / F Chef de famille : oui / non

Adresse : Rue

Numéro/Boîte : /

Code postal :

Localité :

Pays :

Téléphone :

GSM : E-mail :

ATTENTION : 1 fiche par personne

BULLETIN D'INSCRIPTION (membre sympathisant)

A renvoyer à : **M. Albert BARBIER** **Mme Marie-Claire PIRSON**
Avenue Joseph Wauters, 62 Rue des Priesses, 334
4610 BEYNE-HEUSAY 4400 FLEMALLE

GSM : 0475/61.35.06 GSM : 0475/37.00.64

E-mail : baral07171943@gmail.com mcpirson@gmail.com

Ce bulletin peut également être remis à un membre du Comité qui transmettra.

La cotisation pour l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre inclus) est de 7,5€ et de 6,25€ pour les enfants de moins de 12 ans au moment de l'inscription.

La cotisation est à verser au n° compte **IBAN : BE95 0680 6360 6058 - BIC : GKCCBEBB**
de : **Cercle des Marcheurs de Saive - 4030 Grivegnée**
ou en liquide auprès d'un membre du Comité qui transmettra à la Trésorière.



MEMBRE SYMPATHISANT

Nom : (de jeune-fille pour les dames)

Prénom :

Date de naissance :

Adresse : **Rue**

Numéro/Boîte : /

Code postal :

Localité :

Pays :

Téléphone :

GSM : **E-mail :**

Nom du club : **Matricule du club :**

N° d'assurance FFBMP :

Désirez-vous recevoir le périodique : a) en version «papier» b) par internet

Une membre de notre club,
Rosette FRINO et son frère
se sont lancés sur une partie
d'un des chemins
de Saint-Jacques de Compostelle

elle nous confie ses sentiments...

Mon Chemin de Compostelle – Du Puy-en-Velay à
Santiago

Ce pèlerinage, du Puy-en-Velay jusqu'à Santiago de
Compostela, restera l'une des expériences les plus fortes
de ma vie. Étape après étape, j'ai traversé montagnes,
plaines, villages et villes, portée par le rythme de la
marche, le silence, les rencontres, la beauté des paysages
et l'introspection qu'offre un tel voyage.

Chaque jour m'a appris l'humilité, la persévérance, et la
force de l'instant présent. J'ai avancé avec mes doutes,
mes joies, mes douleurs aussi... mais toujours animée par
cette lumière intérieure qui guide les pèlerins depuis des
siècles.

Je tiens à remercier profondément mon mari, pour sa
patience, son soutien silencieux mais si précieux, et pour
m'avoir laissée vivre ce rêve à mon rythme.
Mes enfants, qui m'ont encouragée, rassurée, et qui ont
compris combien ce chemin comptait pour moi.
Ma petite-fille, douce pensée à chaque pas, qui m'a donné
le courage de continuer dans les moments plus difficiles.
Et mes amis, présents par leurs messages, leurs pensées,
leur bienveillance. Vous m'avez accompagnée tout au
long du chemin, même à distance.

À chacun de vous, merci. Vous avez marché avec moi,
dans mon cœur.





Modifications calendrier

Agenda 2025

ETHIAS

Dernière(s) mise(s) à jour : le 22/09/25

Suite à la démission du club Dimanche 05 octobre 2025 – « BBW 031 » Road Runners Wavre Marche annulée au départ de Limal
Dimanche 05 octobre 2025 – « HT 025 » Les Marcheurs de la Police de Binche Salle « Local des Fanfares » - rue de la Station, 105 – 7134 - Ressaix
Dimanche 12 octobre 2025 – « HT 090 » Les Pénates su'l route C.A.D. – rue Fauvette, 3 – 6030 Marchienne-au-Pont (Docherie)
Dimanche 19 octobre 2025 – « GDL 062 » - Amicale des Marcheurs Bascharage Salle des Fêtes - rue de Sélangé à Clémency (Bascharage)
Samedi 26 octobre 2025 – « HT 089 » El Bottine qui bique de Dour Ecole Morenfayt – rue du Chêne Brûlé, 78-90 – 7370 Dour
Samedi 01 novembre 2025 – « LG 144 » - Les Roteus di houssaie asbl – Beyne-Heusay Salle Omnisports – rue du Heusay, 18 – 4610 Beyne-Heusay
Dimanche 02 novembre 2025 – « LG 144 » - Les Roteus di houssaie asbl – Beyne-Heusay Salle Omnisports – rue du Heusay, 18 – 4610 Beyne-Heusay
Samedi 08 novembre 2025 – « HT 085 » Les Pesteleus Marche annulée au départ de Carnières
Samedi 08 novembre 2025 – « NA 028 » - Les Bergeots Maison du Village – Grand'place – 5621 Morialmé
Suite erreur administrative du CP NA – dénomination de la marche Dimanche 07 décembre 2025 – « NA 006 » Les Marcheurs de Floreffe 53e Marche de la Saint-Nicolas - Challenge des Mam'zelles de Namur
Samedi 13 décembre 2025 – « HT 010 » Les Marcheurs Ransartois Marche annulée au départ de Wangenies
Samedi 13 décembre 2025 – « LG 181 » Les Marcheurs de la Magne - Soumagne Marche annulée au départ de Ayeneux (Soumagne)
Dimanche 28 décembre 2025 – « NA 060 » Le Joyeux Marcheur de Flawinne Cercle 1924 – rue Fernand Cochard, 2 – 5020 Flawinne

Le responsable fédéral
Facebook géré par la fédération

www.ffbmp.be
Venez marcher avec la FFBMP

Mis à jour le 22 septembre 2025

Nouveau : répondeur de la fédération : 081/61.36.18
Annonce les marches du week-end
(à diffuser auprès de vos membres et autres)

Légende

Changement de lieu de départ (en blanc)

Marche annulée	Marche reportée ou mise à jour
Nouvelle marche	Marche modifiée